



Programme de l'habilitation électrique « H0vB0 »

Toutes ces formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap et sont en entrée permanente.

Public/Pré-requis :

Personnel non électricien, ayant à travailler ou à intervenir dans des locaux réservés aux électriciens ou au voisinage de pièces nues sous tension. La maîtrise des savoirs de base est nécessaire à savoir, lire, écrire et compter. Etre aussi en possession des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés.

Méthodes pédagogiques :

Exposés théoriques adaptés en fonction de chaque séquence (méthodes explicatives, étude de cas, brainstorming, mises en situation, ect).



Objectif :

Exécuter en toute sécurité des opérations d'ordre non électrique dans des locaux à risque électrique ou emplacements réservés aux électriciens et/ou à proximité de pièces nues sous tension.

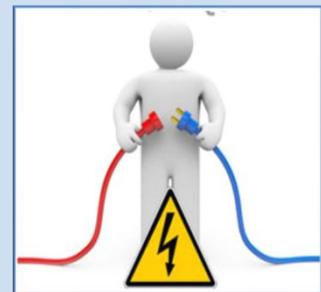
Validation :

Attestation de formation et carte verte d'habilitation électrique.

Contenu :

Théorie :

- Les grandeurs électriques,
- Les effets du courant sur le corps,
- Les zones d'environnement,
- Les titres d'habilitation,
- Les équipements de protection,
- La conduite à tenir en cas d'accident.



Durée :

Forfait de 7 heures de formation, réparties sur 1 journée en référence à la Norme en vigueur.

Taux de certification en 2024 : 100%